



**EXT-09- JOURNALIER VARIABLE 208 (CLASSE 5)**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**2 POSTES SYNDIQUÉS COLS BLEUS (STATUT RÉGULIER À TEMPS PLEIN)**  
**HORAIRE DE TRAVAIL DE 40 HEURES FLEXIBLES DU DIMANCHE AU SAMEDI**

La Ville d'Hudson est à la recherche d'un.e **journalier, journalière** pour rejoindre une petite équipe dévouée dans une communauté où la qualité de vie est aussi importante que la qualité des services municipaux.

En travaillant à la ville d'Hudson, vous profitez du calme d'une ville pittoresque, du dynamisme d'une communauté créative et de la proximité de Montréal, sans les tracas du quotidien urbain. Travailler ici, c'est choisir un milieu de vie inspirant, accessible et humain.

**Faites carrière là où votre travail a un impact concret, dans un cadre de vie exceptionnel!**

### Description du poste

Sous l'autorité du contremaître, le titulaire exécute les travaux de maintenance, d'entretien, de réparation, de sécurité et de construction des infrastructures municipales, terrains, routes et tout autre travail manuels simples et usuelles concernant les activités du service des travaux publics.

### Principales tâches

- Effectuer des travaux d'entretien régulier et préventif de toutes les types d'activités usuelles et infrastructures aux travaux publics, notamment, mais sans s'y limiter, du réseau routier, réseaux d'aqueduc, réseaux d'égouts, des bâtiments, des équipements, des fossés, des ponceaux, des sentiers, des trottoirs, du réseau d'éclairage, de toute la signalisation routière, de colmater et corriger des pavages, ainsi que de réparer manuellement les bordures de chemin et accotements ;
- Préparer, installer, retirer, aider lors de la saison hivernale et la saison de dégel, soit à l'épandage d'abrasifs sur les rues et trottoirs, aux balises nécessaires au déneigement, au déblaiement à l'aide de petits équipements manuels, au dégagement des embâcles, au dégel des ponceaux et conduits, à l'installation de sacs de sable, etc. ;
- Transporter, déménager, entretenir, peindre et réparer du matériel, tel que le mobilier de bureau, le mobilier urbain, les équipements mécaniques, ainsi que d'effectuer des réparations mineures de menuiserie (fenêtres, plomberie, etc.), et ce dans les différents locaux et parcs de la Ville ;
- Procéder à l'entretien, l'installation et le maintien des parcs, des terrains de jeux, des équipements sportifs, des patinoires, des réseaux de sentiers et tout autre espace public (poubelles, pelouse, arbres, balisage, entretien hivernal, etc.) ;
- Installer, enlever et nettoyer lors des événements spéciaux par la ville et les organismes, notamment, mais sans s'y limiter, les tréteaux, les scènes, les estrades, les barrières de contrôle de foule, les cônes indicateurs, les affichages d'événements, les tables, les bancs, les chaises, et tous autres équipements nécessaires à l'événement ;
- Utiliser, vérifier, entretenir, nettoyer et lubrifier préalablement les équipements et outils dans le cadre de ses fonctions, responsables de signaler à ses supérieurs, toutes problématiques mécaniques avec les équipements et outils ;
- Utiliser, vérifier, entretenir, nettoyer préalablement son véhicule et veiller à le maintenir propre, ainsi que d'effectuer des travaux d'entretien mineurs et de rapporter toute défektivité au supérieur ;
- Agir à titre de signaleur lors de travaux routiers, bris de réseaux, événements, déblaiement ou tous autres travaux dans les rues ainsi que faire l'installation de la signalisation routière ;
- Collaborer, participer et assumer d'autres responsabilités spécifiques, mandats en lien avec ses fonctions à la suite de différents dossiers spéciaux ponctuels à la demande de son supérieur immédiat ;
- Compléter et transmettre à son supérieur les bons de travail dûment remplis ;
- Aviser son supérieur immédiat lors de la détection d'un bris ou anomalies, ainsi que garder une communication assidue avec son supérieur à l'aide des outils de communications ;
- Respecter les normes de santé et sécurité, les règlements, les politiques, les procédures, et les directives applicables en vigueur en tout temps lors de l'exécution de son travail ainsi que d'organiser son aire de travail de manière à être facilement assistée en cas d'absence.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

### Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou toute autre combinaison de formations et d'expérience jugée équivalente ;
- Posséder une (1) année d'expérience pertinente, de préférence acquise dans le milieu municipal ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide ;
- Faire preuve d'autonomie, d'un bon sens des responsabilités, de la polyvalence et de la minutie ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, habiletés à exécuter divers travaux manuels et physiques, et avoir un bon sens du service client ;



## EXT-09- JOURNALIER VARIABLE 208 (CLASSE 5)

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

2 POSTES SYNDIQUÉS COLS BLEUS (STATUT RÉGULIER À TEMPS PLEIN

HORAIRE DE TRAVAIL DE 40 HEURES FLEXIBLES DU DIMANCHE AU SAMEDI

- Être disposé à travailler à l'extérieur dans des conditions climatiques difficiles, et à soulever de lourdes charges, nécessitant de la coordination et de la dextérité ;
- Parler et écrire couramment en français et en anglais ;
- Détenir une carte de signaleur (atout) ;
- Détenir une attestation de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (atout) ;
- Détenir une carte de SIMDUT (atout) ;
- Détenir une certification de préposé à l'aqueduc (OPA) (atout).

### Ce que nous offrons

- Salaire établi selon la nouvelle convention collective et selon l'expérience du candidat (échelon 1 30.8176)
- Des assurances collectives et un régime de retraite avantageux

---

Pour postuler, les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae par courriel à : [emplois@ville.hudson.qc.ca](mailto:emplois@ville.hudson.qc.ca), et ce **d'ici au XX avril 2026**.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons *UNIQUEMENT* avec les candidats retenus.

---

